

MC AIDE À DOMICILE



SERVICES A LA PERSONNE

LE MÉTIER

L'assistant de vie aux familles est une personne assurant l'accompagnement d'une personne âgée ou d'une personne en situation de maladie ou de handicap dans son environnement. L'objectif est de permettre à la personne de rester chez elle grâce à une assistance au quotidien, aussi bien physique que morale.

CONDITIONS D'ACCÈS

- De 18 à 30 ans *
- Avoir le permis B
- Etre détenteur d'un diplôme au minimum de niveau 5

ALTERNANCE

Sur 1 an (3 jours par semaine en entreprise et 2 jours au Campus)

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Aide à domicile

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Au sein d'associations, d'entreprises et de collectivités territoriales, concourant à l'aide et au maintien à domicile :

- Aider à l'autonomie physique et intellectuelle
- Maintenir le lien social avec les familles et autres prestataires
- Entretenir et aménager le cadre de vie
- Assurer l'hygiène personnelle
- Accompagner et/ou réaliser des repas équilibrés.

* Depuis la loi du 8 août 2016, l'apprentissage est ouvert jusqu'à l'âge de 30 ans .

Projet ouvert à quelques régions, dont la région Centre-Val de Loire.*

Campus des Métiers et de l'Artisanat

Pôle d'activités Cugnot - 5-7, rue Joseph Cugnot - 37300 Joué-lès-Tours

campus37@cm-tours.fr

www.campusdesmetiers37.fr

Tél. : 02 47 78 47 00

>>> SERVICES A LA PERSONNE

BTS SP3S

Services et Prestations des Secteurs

Sanitaire et Social

Niveau III

Durée: 2 ans

MC

Aide à Domicile

Mention Complémentaire

Niveau V

Durée 1 an

CAP , Titre ou BAC
dans le domaine

